

Elles sont tellement vieilles, nos centrales nucléaires

# Vieillessement des centrales = risque d'accident nucléaire

**42 réacteurs nucléaires français ont déjà plus de 25 ans, l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits. À partir d'une vingtaine d'années, le risque d'accident nucléaire augmente chaque année de manière significative. Au niveau mondial, 107 réacteurs ont déjà été arrêtés. Leur âge moyen au moment de la fermeture était de 21 ans.**

Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces (dont la cuve du réacteur et le bâtiment en béton qui l'entoure), risque de défaillances simultanées et augmentation du nombre d'incidents : telles sont les raisons pour lesquelles le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque nucléaire en France (voir la conférence faite le 14 avril 2012, en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

Un accident nucléaire n'a jamais de fin. S'il se produit en France, la nourriture, y compris biologique et les vins français seront contaminés, comme à Tokyo, située à 250 km de Fukushima, où les habitants doivent faire tester à leurs frais chaque aliment acheté pour être sûrs de ne pas consommer des aliments contaminés (voir ce qui se passe vraiment au Japon et l'enquête d'une journaliste indépendante sur le nucléaire en France, incluant le palmarès des villes à risque nucléaire, sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

Pour la première fois, le peuple français a eu la possibilité d'exprimer son avis sur le nucléaire à l'occasion des présidentielles le 6 mai 2012. Nicolas Sarkozy avait annoncé qu'il ne fermerait « aucune centrale pendant 5 ans », s'il était réélu. Mais les Français ont choisi pour président François Hollande, qui s'est engagé à fermer la plus vieille, celle de Fessenheim, 34 ans, dont un sous-traitant qui constate avec des caméras l'usure des tuyauteries affirme, sous couvert d'anonymat : « La situation n'est pas acceptable » et préconise : « Il faudrait la fermer ». Mais seul EDF est destinataire de ses rapports...

Elles sont tellement vieilles, nos centrales nucléaires

# Vieillessement des centrales = risque d'accident nucléaire

**42 réacteurs nucléaires français ont déjà plus de 25 ans, l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits. À partir d'une vingtaine d'années, le risque d'accident nucléaire augmente chaque année de manière significative. Au niveau mondial, 107 réacteurs ont déjà été arrêtés. Leur âge moyen au moment de la fermeture était de 21 ans.**

Usure des matériaux, impossibilité de remplacer certaines pièces (dont la cuve du réacteur et le bâtiment en béton qui l'entoure), risque de défaillances simultanées et augmentation du nombre d'incidents : telles sont les raisons pour lesquelles le vieillissement des centrales est devenu le premier facteur de risque nucléaire en France (voir la conférence faite le 14 avril 2012, en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

Un accident nucléaire n'a jamais de fin. S'il se produit en France, la nourriture, y compris biologique et les vins français seront contaminés, comme à Tokyo, située à 250 km de Fukushima, où les habitants doivent faire tester à leurs frais chaque aliment acheté pour être sûrs de ne pas consommer des aliments contaminés (voir ce qui se passe vraiment au Japon et l'enquête d'une journaliste indépendante sur le nucléaire en France, incluant le palmarès des villes à risque nucléaire, sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

Pour la première fois, le peuple français a eu la possibilité d'exprimer son avis sur le nucléaire à l'occasion des présidentielles le 6 mai 2012. Nicolas Sarkozy avait annoncé qu'il ne fermerait « aucune centrale pendant 5 ans », s'il était réélu. Mais les Français ont choisi pour président François Hollande, qui s'est engagé à fermer la plus vieille, celle de Fessenheim, 34 ans, dont un sous-traitant qui constate avec des caméras l'usure des tuyauteries affirme, sous couvert d'anonymat : « La situation n'est pas acceptable » et préconise : « Il faudrait la fermer ». Mais seul EDF est destinataire de ses rapports...

## Votons contre l'accident nucléaire

Dans sa lettre du 2 mai adressée à Annie Lobé, François Hollande annonce l'ouverture d'un « *grand débat sur l'énergie associant largement les acteurs et les citoyens pour la première fois sur ce sujet. Le Parlement en fixera les conclusions par le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique* » (lire cette lettre sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

L'élection en juin 2012 d'une majorité de députés désireux de garantir la France contre une catastrophe nucléaire sera donc notre seule protection possible. Interroger chaque candidat aux prochaines législatives permettra de connaître leur position. Un modèle de lettre à leur envoyer figure en ligne sur le site [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr).

Et ensuite, pratiquerez-vous l'abstention ou déciderez-vous de participer pour exprimer votre position à ce sujet ? (Un homme, une voix ; une femme, une voix. C'est notre droit de suffrage).

Le recours aux énergies renouvelables, que François Hollande veut développer massivement, est la seule option durable. Engager résolument la France dans cette voie (Recherche & Développement et fabrication), nous évitera d'être définitivement marginalisés par les pays qui ont déjà compris la nécessité économique de ce virage, comme l'Allemagne.

Pierre Messmer, le Premier ministre qui engagea la France dans le tout nucléaire en mars 1974, est désormais bien à l'abri dans sa tombe. Nous avons encore le choix de refuser son héritage, pour ne surtout pas avoir à le transmettre, nous-mêmes, à nos enfants. Car si un accident nucléaire survient en France, ce ne sera plus la peine de mener aucun autre combat. (voir l'article « *Risque nucléaire : Et la France ?* » en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

## Votre député doit s'engager !

- ✓ Les 10 et 17 juin 2012, je vote pour un-e député-e qui s'engage à choisir la sortie du nucléaire

*Les enquêtes de la journaliste scientifique Annie Lobé (nucléaire, ampoules basse consommation, téléphones portables, antennes-relais...) sont en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)*

À voir dès aujourd'hui, pour ne pas avoir à le regretter plus tard...

**SantéPublique éditions**, 20 avenue de Stalingrad, 94260 FRESNES. 09/05/2012

## Votons contre l'accident nucléaire

Dans sa lettre du 2 mai adressée à Annie Lobé, François Hollande annonce l'ouverture d'un « *grand débat sur l'énergie associant largement les acteurs et les citoyens pour la première fois sur ce sujet. Le Parlement en fixera les conclusions par le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique* » (lire cette lettre sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

L'élection en juin 2012 d'une majorité de députés désireux de garantir la France contre une catastrophe nucléaire sera donc notre seule protection possible. Interroger chaque candidat aux prochaines législatives permettra de connaître leur position. Un modèle de lettre à leur envoyer figure en ligne sur le site [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr).

Et ensuite, pratiquerez-vous l'abstention ou déciderez-vous de participer pour exprimer votre position à ce sujet ? (Un homme, une voix ; une femme, une voix. C'est notre droit de suffrage).

Le recours aux énergies renouvelables, que François Hollande veut développer massivement, est la seule option durable. Engager résolument la France dans cette voie (Recherche & Développement et fabrication), nous évitera d'être définitivement marginalisés par les pays qui ont déjà compris la nécessité économique de ce virage, comme l'Allemagne.

Pierre Messmer, le Premier ministre qui engagea la France dans le tout nucléaire en mars 1974, est désormais bien à l'abri dans sa tombe. Nous avons encore le choix de refuser son héritage, pour ne surtout pas avoir à le transmettre, nous-mêmes, à nos enfants. Car si un accident nucléaire survient en France, ce ne sera plus la peine de mener aucun autre combat. (voir l'article « *Risque nucléaire : Et la France ?* » en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

## Votre député doit s'engager !

- ✓ Les 10 et 17 juin 2012, je vote pour un-e député-e qui s'engage à choisir la sortie du nucléaire

*Les enquêtes de la journaliste scientifique Annie Lobé (nucléaire, ampoules basse consommation, téléphones portables, antennes-relais...) sont en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)*

À voir dès aujourd'hui, pour ne pas avoir à le regretter plus tard...

**SantéPublique éditions**, 20 avenue de Stalingrad, 94260 FRESNES. 09/05/2012